De l’idée au projet d’installation agricole

Objectifs
Préciser son projet d'installation, connaître le contexte agricole Haut-garonnais et les principales démarches à réaliser, acquérir les bases juridiques, sociales et fiscales pour une installation agricole réussie.

Contenu
J1
1 – Formaliser son projet et ses objectifs
A partir de ses objectifs, contraintes et atouts, savoir formaliser son idée en un projet de façon professionnelle.
Savoir présenter son projet à l'écrit et à l'oral, pour différents interlocuteurs.
2 – Les grandes étapes du parcours à l'installation
- Connaître les étapes du parcours à l'installation et les procédures administratives associées
- Connaître les formalités de création d'entreprise
- Connaître les structures agricoles et leurs rôles

J2
3 – Connaître les aides qui peuvent être sollicitées par les porteurs de projet d'installation agricoles
- Aides à l'installation : DJA, aide à l'installation progressive...
- Aides sectorielles : aides bio, aides à la diversification...
- Financements solidaires
4- Acquérir les bases juridiques pour une installation agricole maîtrisée
- Connaître les activités définies comme « agricoles » : production, commercialisation, transformation...
- Connaître les différentes formes d'entreprises agricoles, les avantages et inconvénients de chacune, les conséquences de ce choix.

J3
5- Maîtriser les aspects sociaux de son installation
- Connaître la définition sociale du statut d'agriculteur, les différents "statuts" (Chef d'exploitation, cotisant solidaire, conjoint collaborateur...), critères d'application et conséquences de ce choix
6- Maîtriser les aspects fiscaux de son installation
- Les différentes statuts fiscaux en agriculture (bénéfices agricoles, TVA) : critères, conséquences du choix, avantages et inconvénients
- Introduction sur les autres régimes fiscaux dans le cadre de la diversification (BIC,BNC...)

J4
7- Accès au foncier : connaître les bases de la réglementation, aspects juridiques et les acteurs
8 - Savoir présenter son projet

J5
9– Les outils pour mettre en place un prévisionnel pour son projet d’installation

Infos complémentaires
Organisée par ADEAR Haute-Garonne

Durée de la formation 5 jour(s)
Date limite d'inscription 21/02/2018

Tarifs
Adhérent 100€
Non adhérent 100€
Non agricole 100€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Pour que la formation soit prise en charge (gratuite), prendre contact avec l'ADEAR ou le PAI (Point Accueil Installation) de votre département pour demander une attestation VIVEA

Plus de renseignements
Tabard Elise
adear31@fadear.org
ADEAR 31
ZA de Masquères 31220 Cazères
Tel : 05 61 90 62 29 ; 06 42 29 82 06

Taux de satisfaction : %

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

26 févr 2018 09:30 - 17:30 (7hrs)	Lieu à préciser (Ferme) 31000	Tabard Elise Animatrice ADEAR 31
05 mars 2018 09:30 - 17:30 (7hrs)	Lieu à préciser (Ferme) 31000	Tabard Elise Animatrice ADEAR 31
12 mars 2018 09:30 - 17:30 (7hrs)	Lieu à préciser (Ferme) 31000	AFOCG 31 - Marion Champallier MSA
19 mars 2018 09:30 - 17:30 (7hrs)	Lieu à préciser (Ferme) 31000	SAFER Terre de Lien
26 mars 2018 09:30 - 17:30 (7hrs)	Lieu à préciser (Ferme) 31000	AFOGC 31

Financeur(s)

Bulletin d'inscription

Nom Prénom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Adresse _

Courriel _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ / Téléphone _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Merci d'envoyer ce bulletin, et votre chèque (si nécessaire)